



FACULTÉ
DROIT
Université Catholique
de Lille 1875

C3RD



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



Colloque

La guerre en mutation :

Évolutions des acteurs, des pratiques et
du droit dans les conflits contemporains

Vendredi 9 octobre 2026 - 9h > 17h30

Co-organisateurs

Olivier CLERC, Professeur des Universités, Université d'Artois ;
co-directeur du CDEP

Audrey PIETRZAK-GRATADOUR, Maîtresse de
conférences des Universités catholiques, Université catholique de
Lille ; responsable de la thématique « Éthique des organisations »
du C3RD



Université Catholique de Lille
Faculté de Droit, RS Amphi 553
58 rue du Port, Lille



20 ans

C3RD

2006

→ 26



Colloque

La guerre en mutation : Evolutions des acteurs, des pratiques et du droit dans les conflits contemporains

Les formes contemporaines de la guerre connaissent des transformations profondes : évolution rapide des armements, numérisation du champ de bataille, hybridation des conflits, montée en puissance d'acteurs non étatiques et rôle croissant des organisations internationales dans la conduite et l'encadrement de la violence armée.

Ces mutations affectent tout à la fois la nature et le rôle des acteurs de la guerre, ses modalités de conduite et les cadres de sa légitimation et de son financement. Partant de la question de savoir si la guerre de demain n'a pas, en réalité, déjà commencé, ce colloque se propose d'interroger ces recompositions à plusieurs niveaux : celui des pratiques et des acteurs, profondément renouvelés par les innovations militaires et l'évolution du droit ; celui du contrôle de la violence armée, pris entre exigences de transparence et question de sa légitimité ; celui, enfin, de son financement, qui déborde aujourd'hui largement le seul cadre de la défense publique pour s'ouvrir à des montages plus hybrides. Une dernière séquence prolongera ces réflexions au-delà du fait guerrier lui-même, en interrogeant ce que reconstruire et penser la paix veut dire à la sortie du conflit.

Porté par le C3RD (Université catholique de Lille) en partenariat avec le CDEP (Université d'Artois), il mettra en dialogue les analyses de juristes, politistes, stratèges et militaires afin d'examiner les interactions entre puissances publiques, instances internationales et acteurs privés dans la conduite, l'encadrement et le financement de la guerre contemporaine.

Programme

9h00 : ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9h30 – 10h : MOTS D'ACCUEIL

Sarah Durelle-Marc, *Doyen de la Faculté de Droit*

Delphine Pollet-Panoussis, *Directrice du Centre de recherche - C3RD*

Olivier Clerc et Audrey Pietrzak-Gratadour (organisateurs)

10h – 10h30 : CONFÉRENCE INAUGURALE
La guerre de demain a-t-elle déjà commencé ?

Jean-Jacques Roche, *Professeur des Universités en Science politique, Université Panthéon Assas (Paris II)*



10h45 – 12h15 : Axe 1 - Transformations des pratiques de guerre : innovations militaires, évolution des acteurs et adaptation du droit

Les conflits contemporains se caractérisent par une transformation profonde des modes de conduite de la guerre, marquée par la diversification des acteurs impliqués, l'évolution rapide des technologies militaires et la reconfiguration des pratiques opérationnelles. La diffusion de systèmes d'armes nouveaux ou reconfigurés, notamment les drones et les systèmes autonomes, modifie les chaînes de décision, les modalités d'engagement des forces et les conditions d'imputation des comportements.

Ces évolutions mettent à l'épreuve les cadres juridiques existants, en particulier le droit international humanitaire, dans leur capacité à encadrer des formes de conflictualité plus distribuées et impliquant une pluralité d'acteurs, tout en soulevant de nouveaux enjeux pour les organisations internationales et les politiques européennes de défense.

Modérateur : Matthieu Meerpoel, Maître de conférences, Université Catholique de Lille

- ① **Les acteurs non étatiques dans les conflits contemporains : quels défis pour le droit international humanitaire ?**
Chris de Cock, Professeur de Droit, Vrije Universiteit Brussels
- ② **La dronisation du champ de bataille : transformation des pratiques militaires et défis juridiques,**
Nicolas Cuer, Docteur en Droit, Officier des Armes
- ③ **Vers l'autonomisation des systèmes d'armes : enjeux opérationnels et juridiques,**
Ysens de France, Docteur en Droit, Gendarmerie Nationale
- ④ **L'Union européenne face à la guerre hybride et aux nouveaux espaces de conflictualité,**
Ratislav Spac, Conseiller juridique, Service européen de l'action extérieure

14h00 – 15h30 : **Axe 2 - Contrôler la guerre : transparence et légitimité**

Dans un contexte marqué par la résurgence des conflits interétatiques et la diversification des modes d'engagement militaire, la question du contrôle de la guerre se pose avec une acuité renouvelée. Elle renvoie aux mécanismes juridiques et institutionnels par lesquels les décisions relatives au recours à la force et à la conduite des hostilités sont encadrées, justifiées et, le cas échéant, sanctionnées.

Ce contrôle, exercé à différents niveaux — national, régional et international —, ne garantit pas toujours, de façon uniforme, la légitimité et la transparence des opérations militaires, ni la possibilité d'en rendre compte.

Modératrice : Silvia Bartolini, *Maîtresse de conférences, Université Catholique de Lille*

- ① **Le Parlement face au fait militaire : contrôle démocratique et limites de l'intervention parlementaire**,
Xavier Denys de Bonnaventure, *Maître de conférences, Université Catholique de Lille*
- ② **Intégration militaire européenne et légitimité démocratique : les défis de la parlementarisation de la défense européenne**,
Olivier Clerc, *Professeur des Universités en Droit public, référent défense, Université d'Artois*
- ③ **Les nouvelles formes de conflit, symptôme de l'effacement du politique ? Le cas de l'état d'alerte de sécurité nationale**,
Jean-Baptiste Jacob, *Maître de conférences en Droit public, Université Catholique de Lille*
- ④ **La participation citoyenne aux décisions militaires : quelles formes de contrôle démocratique dans les conflits contemporains ?**
Raul Magni-Berton, *Directeur de recherche, équipe Anthropo-Lab, ETHICS, Université Catholique de Lille*



15h45 – 17h15 : Axe 3 – Financer la guerre : de la défense publique aux financements hybrides

La diversification contemporaine des modes de financement de la défense et des opérations militaires — combinant ressources publiques, mécanismes européens, financements privés et contributions indirectes — invite à reconsidérer les formes de dépendance financière des États et leurs implications juridiques et politiques.

Ces évolutions interrogent plus largement les conditions de l'autonomie stratégique, ainsi que les mécanismes de contrôle et de responsabilité applicables aux acteurs publics et privés impliqués dans le financement de la guerre.

Modératrice : **Cassandra Degrande**, Doctorante, Université Catholique de Lille

- ① *Financer l'engagement militaire extérieur : les enjeux budgétaires et institutionnels des opérations extérieures*,
Jeanne Valax, Docteure en Droit public, ATER, Paris 8
- ② *L'État et la politique d'armement, un contrôle ambivalent*,
Thibaud Mulier, Maître de conférences en Droit public, Université Paris Nanterre
- ③ *La Facilité européenne pour la paix : un nouvel instrument de financement de l'action extérieure de l'Union européenne*,
Madalena de Almeida Veiga, Conseillère juridique, Service européen de l'action extérieure
- ④ *L'eupéanisation du financement de la défense : nouveaux instruments et nouvelles priorités après la guerre en Ukraine*,
Vincent Laborderie, Professeur de Relations internationales, Université catholique de Louvain, Chercheur au Global Governance Institute

17h15 – 17h30 : CONCLUSION

Après la guerre : reconstruire et repenser les cadres de la paix.

Audrey Pietrzak-Gratadour, Maîtresse de conférences en Droit public, Université Catholique de Lille

Plan d'accès

LÉGENDE

- Faculté/Ecole
- Bâtiment
- Vie de campus
- Restauration



LIEU DU COLLOQUE :
Université Catholique de Lille
Faculté de Droit, RS Amphi 553
58 rue du Port, Lille



Infos Pratiques :

Faculté de Droit
Université Catholique de Lille
58 rue du Port
59000 LILLE

C3RD@univ-catholilille.fr
www.fid-lille.fr

INSTITUT CATHOLIQUE DE LILLE (ICL),
ASSOCIATION 1875 RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE
ET ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE
D'INTERET GENERAL (EESPIG)
60 BOULEVARD VAUBAN
CS 40109 • 59016 LILLE CEDEX • FRANCE
SIRET 775 624 240 000 13 • CODE APE 8542 Z
N° TVA Intracommunautaire FR 66 775 624 240
Organisme de formation, enregistré sous le n°31 59 00468 59
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.